

Point sur la situation épidémiologique de la rougeole

Données 2019 (S01-2019 à S10-2019) en Occitanie

Données arrêtées au 10 mars 2019

POINT DE SITUATION AU 10 MARS 2019

Au Niveau national : voir le Point épidémiologique du 13/03/2019 [lien](#)

En région Occitanie :

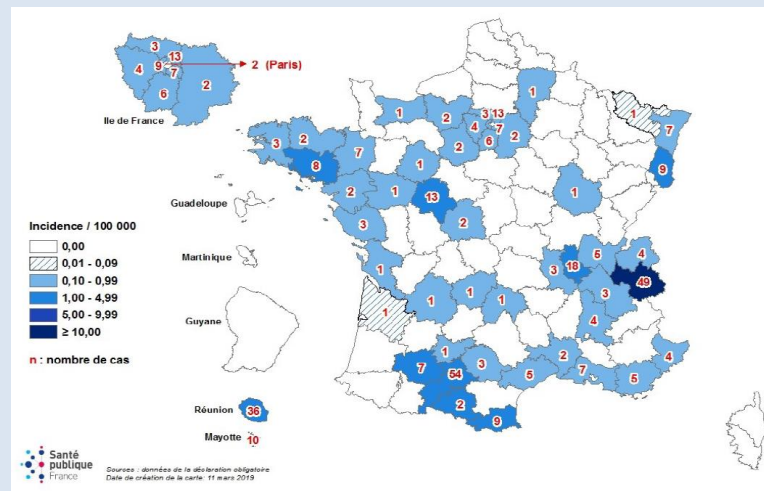
Après la recrudescence observée au premier semestre 2018, on note une nouvelle augmentation du nombre de cas depuis le début de l'année 2019 avec **83 cas déclarés depuis le 1^{er} janvier 2019**, représentant 29 % des cas signalés en France sur cette période. Parmi eux, 61% (n=54) résident en Haute-Garonne qui est le département de France le plus impacté en nombre de cas déclarés (la Haute-Garonne représente 19% des cas déclarés en France).

Huit départements ont déclaré au moins 1 cas au cours de la période (Figure 1). Le taux d'incidence cumulée par département de résidence en Occitanie est de 1,4 pour 100 000 habitants.

Près de la moitié des cas déclarés en Occitanie depuis le début de l'année sont survenus dans des foyers de cas groupés (n=38, soit 46%).

Un risque d'extension de l'épidémie est probable, compte tenu des mouvements de populations et d'une couverture vaccinale contre la rougeole insuffisante dans certaines zones.

Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département de résidence, du 01/01/2019 au 10/03/2019 (données provisoires, n= 350)



Quatre foyers épidémiques actifs en Occitanie

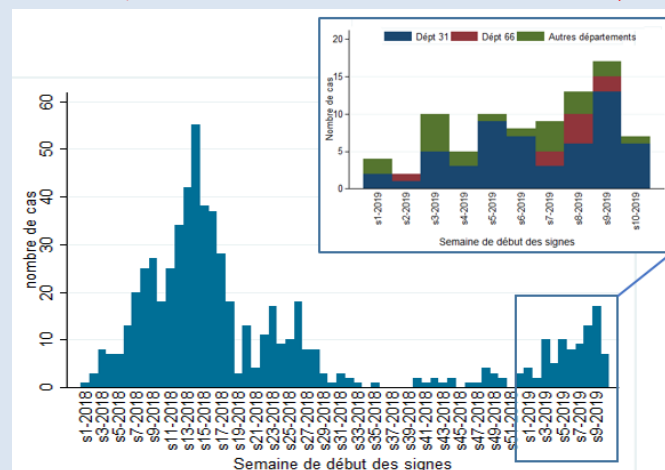
En Haute-Garonne, un premier foyer implique 20 cas au 10 mars (date du dernier cas : 01/03/2019 – données provisoires), d'âge médian de 6 ans (2 mois - 26 ans). Un **second foyer** de 3 cas chez des enfants de 1 à 7 ans est en cours d'investigation. Un **troisième foyer** de 5 cas dans une école chez des enfants âgés de 3 à 6 ans (date du dernier cas : 06/03/2019). Aucun n'était vacciné ou était de statut vaccinal connu.

Dans les **Pyrénées orientales, un quatrième foyer** de 8 cas lié avec le premier foyer de Haute-Garonne a été signalé (date du dernier cas : 01/03/2019), d'âge médian de 4 ans (19 mois - 15 ans). Aucun n'était vacciné ou était de statut vaccinal connu.

EVOLUTION DE LA SURVENUE DES CAS DE ROUGEOLE EN OCCITANIE

Le nombre de cas notifiés par la déclaration obligatoire est en augmentation progressive depuis la semaine 03-2019

Figure 2 : Distribution hebdomadaire des cas rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 au 10/03/2019, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance (Données des deux dernières semaines non consolidées)



CARACTERISTIQUES EPIDEMIOLOGIQUES DES CAS DECLARES EN OCCITANIE

Tableau 1 : caractéristiques des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 10/03/2019 (S10-2019), Source : Déclaration obligatoire – SpFrance

Indicateurs	Cas de rougeole signalés du 01/01/2019 (S1-2019) au 10/03/2019 (S10-2019)	
Nombre de cas	83	
Cas hospitalisés	16	19,3%
Cas formes compliquées	5	6,0%
Dont pneumopathies	5	6,0%
Dont encéphalites	0	0,0%
Autres complications	1	1,2%
Décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	1,42	
Données démographiques		
Sex- ratio (H/F)	1,24	
Age médian (en années)	6	
Confirmation biologique		
	N	%
Cas confirmés biologiquement	36	43,4%
Cas confirmés épidémiologiquement	27	32,5%
Cas cliniques	20	24,1%
Statut vaccinal		
	N	%
Nombre de cas de plus de 1 an et nés après	63	
Cas non vaccinés	50	79,4%
Cas vaccinés 1 dose	11	17,5%
Cas vaccinés 2 doses	2	3,2%
Cas vaccinés nombre de doses inconnues	0	0,0%

REPARTITION PAR DEPARTEMENTS ET PAR CLASSES D'AGE EN OCCITANIE

Au cours des 10 dernières semaines (depuis le 1^{er} janvier 2019), les taux d'incidences départementales sont supérieurs au taux régional (1,4 cas/100 000 habitants) dans 3 départements : la Haute-Garonne, le Gers, et les Pyrénées Orientales (figure 3).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 1-4 ans suivie de ce celle des moins de 1 an les (figure 4).

Figure 3 : Incidence par département des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 10/03/2019 (S10-2019), Source : Déclaration obligatoire – SpFrance

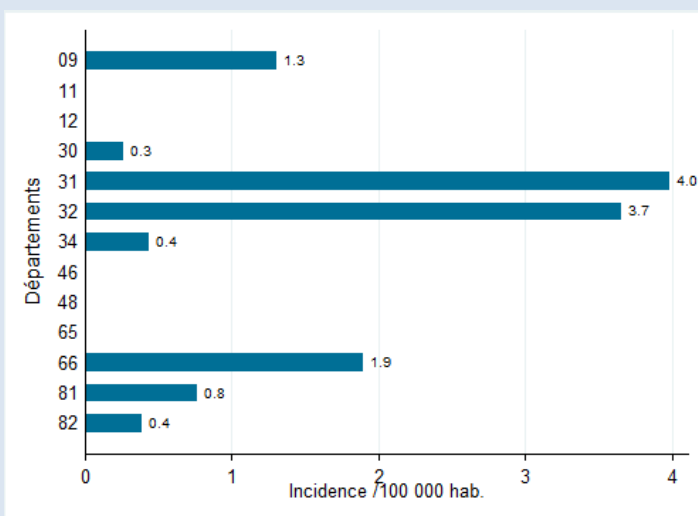
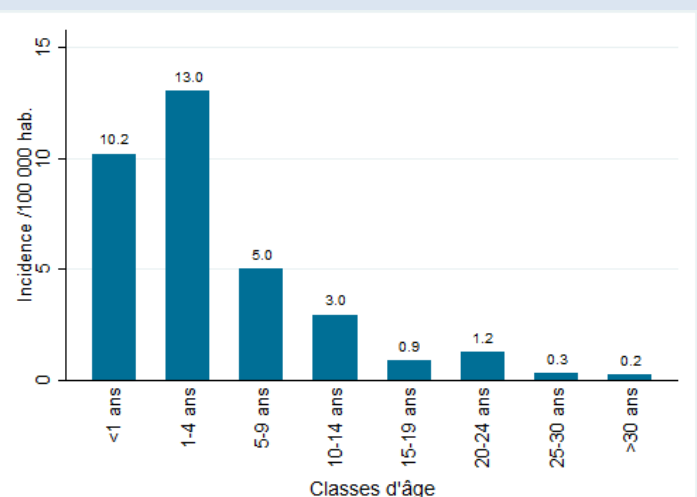


Figure 4 : Incidence par classes d'âge des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 10/03/2019 (S10-2019), Source : Déclaration obligatoire – SpFrance



STATUT VACCINAL PAR CLASSES D'ÂGE EN OCCITANIE

Parmi les cas de rougeole de plus de 1 an et nés après 1980 avec statut vaccinal renseigné, 97 % étaient non ou mal vaccinés (tableau 1, figures 5 et 6).

Figure 5: Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 10/03/2019 (S10-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

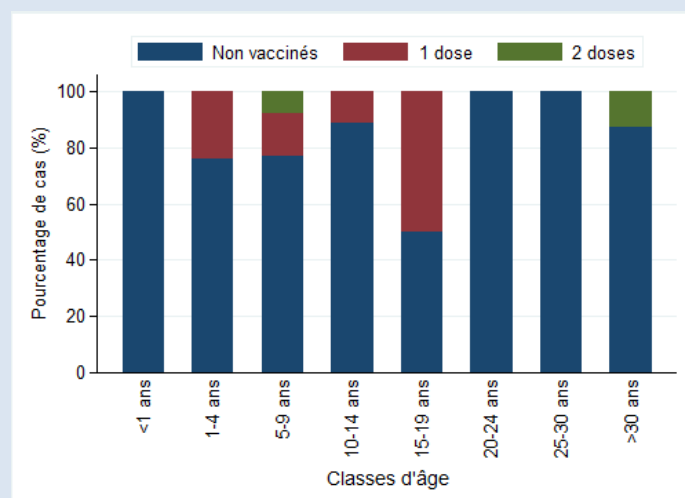
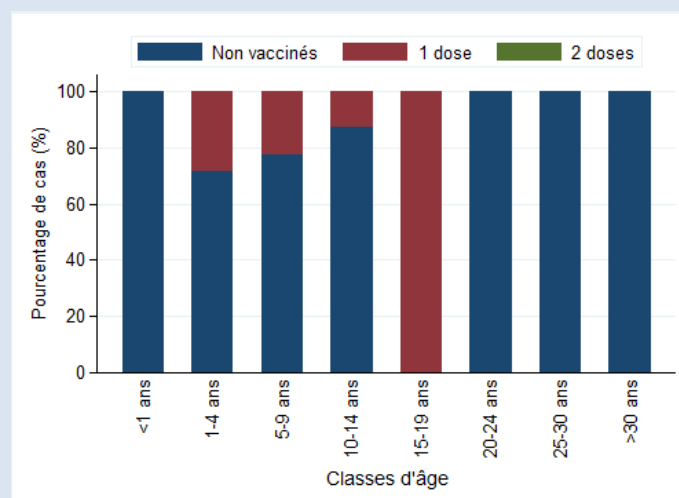


Figure 6: Distribution par classes d'âge des cas de rougeole confirmés selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 10/03/2019 (S10-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



COUVERTURE VACCINALE

Les données de couverture vaccinale rougeole-oreillons-rubéole (ROR) 1 dose et 2 doses sont présentées pour les enfants à l'âge de 24 mois (tableau 2). Au niveau de la Métropole, on note un gradient nord - sud avec un taux de couverture vaccinale faible en Occitanie. La couverture vaccinale ROR chez les enfants à l'âge de 2 ans est basse pour tous les départements de la région et très inférieure à l'objectif de 95%.

Cette couverture vaccinale « 1 dose » oscillait entre 77 % (Lot) et 91 % (Hérault) en 2016. Les valeurs sont stables sur les 3 dernières années. La couverture vaccinale « 2 doses », en faible progression, variait entre 63 % (Ariège) et 82 % (Hérault) dans les départements pour lesquels des données sont disponibles. Ces valeurs restent très insuffisantes pour prévenir tout risque épidémique.

Tableau 2: Couvertures vaccinales (%) départementales « rougeole, oreillons, rubéole » à l'âge de 24 mois, par département, 2014-2016, Source : Drees, Remontées des services de PMI – Certificat de santé du 24e mois. Traitement Santé publique France ; SNDS-DCIR.

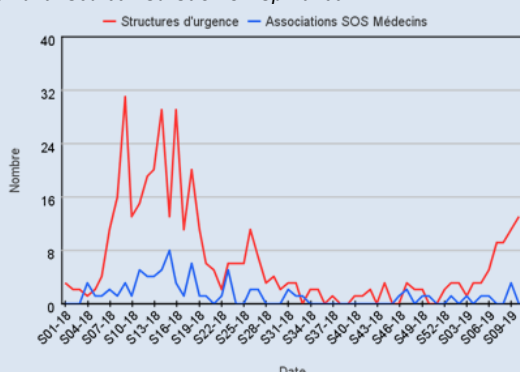
	2014			2015			2016		
	(nés en 2012)			(nés en 2013)			(nés en 2013)		
	1 dose (CS24)	1 dose (DCIR)	2 doses (CS24)	1 dose (CS24)	1 dose (DCIR)	2 doses (CS24)	1 dose (CS24)	1 dose (DCIR)	2 doses (CS24)
09 - Ariège	85		65	84		64	84		63
11 - Aude	88		69	85		67	84		66
12 - Aveyron	86		62	85		66	85		65
30 - Gard	89		75	92		76	ND		ND
31 - Haute-Garonne	93		76	91		78	90		78
32 - Gers	75		56	79		62	80		65
34 - Hérault	89		78	91		81	91		82
46 - Lot	80		69	79		69	77		67
48 - Lozère	89		75	90		79	86		76
65 - Hautes-Pyrénées	85		70	83		73	79		72
66 - Pyrénées-Orientales	87		75	ND		ND	90		82
81 - Tarn	ND	85	ND	NI	83	NI	ND	84	ND
82 - Tarn-et-Garonne	90		77	89		77	83		79
Occitanie	ND		ND	ND		ND	88		76
France entière	91		77	90		79	90		80

ND: non disponible NI: non interprétable

CONSULTATIONS MEDICALES POUR ROUGEOLE EN OCCITANIE

En médecine hospitalière, selon les données transmises par les structures d'urgence au réseau Oscour®, l'activité de la rougeole est en augmentation constante depuis la semaine 13-2019, avec 13 passages au cours de la semaine 10-2019. Cette évolution reflète une intensification de la propagation de la rougeole dans la région. En médecine libérale, d'après les données des associations SOS Médecins de la région, l'activité de la rougeole restait modérée au cours des dernières semaines (entre 0 et 3 cas).

Figure 8 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour diagnostic de rougeole, Occitanie, du 01/01/2018 au 10/03/2019. Source : SurSaUD® - SpFrance



SANTÉ PUBLIQUE FRANCE : DOCUMENTS DE PREVENTION

Pour toute question concernant la vaccination, consulter le site « [Vaccination info service](#) ».

Outre la page du site concernant spécifiquement la vaccination contre la rougeole ([cliquer ici](#)) Santé publique France dispose de documents à destination des professionnels de santé et du grand public :



- Dépliant « Vaccination ROR : 5 bonnes raisons de se faire vacciner ». [Cliquer ici](#)
Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.



- Affiche « STOP à l'épidémie de rougeole ». [Cliquer ici](#).
Cette affiche incite à se faire vacciner contre la rougeole. Elle s'adresse aux personnes nées à partir de 1980 pour leur conseiller de consulter leur carnet de santé afin de vérifier s'ils ont reçu une ou deux doses de vaccin, et s'ils n'en ont reçu qu'une, elle les invite à consulter leur médecin.



- Tract « Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits ». [Cliquer ici](#).
Ce tract incite à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal dans un contexte de recrudescence de la rougeole en France. Le document rappelle que la rougeole peut être sévère et conduire à l'hôpital dans un cas sur trois pour les malades entre 15 et 30 ans.



- Dépliant « Recrudescence de la Rougeole - 2018 - Repères pour votre pratique ». [Cliquer ici](#).
Ce document, destiné aux professionnels de santé, permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence de la Rougeole en France.

CONCLUSIONS

Afin de limiter le risque de propagation de l'épidémie : la vaccination est la meilleure protection

Après la recrudescence observée au premier semestre 2018, on note une nouvelle augmentation du nombre de cas depuis le début de l'année 2019. **Les 3 décès recensés en 2018, chez des sujets jeunes (17 à 32 ans), dont deux survenus chez des sujets immunodéprimés**, rappellent à nouveau la nécessité de protéger les personnes à risque de formes graves et non vaccinables, via leur entourage grâce à une immunité de groupe optimale, ainsi que de la nécessité de la mise en œuvre de la prophylaxie post-exposition en cas de contact avec un cas (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes).

Le risque de transmission est donc important, ce qui implique de la part des cliniciens, de vérifier systématiquement et de mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980.

[Dans son avis du 23 avril 2018](#), le Haut conseil de la santé publique précise l'évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole importante sur le territoire national. <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>

SIGNALEMENT SANS DELAI DE TOUT NOUVEAU CAS DE ROUGEOLE

A la plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Occitanie
Par e-mail : ars31-alerte@ars.sante.fr ou par fax : 05 34 30 25 86
à l'aide de la [fiche de déclaration obligatoire](#)

Le point épidémiologique

Spécial rougeole



Directeur de la publication

François Bourdillon
Directeur général
Santé publique France

Rédacteur en chef

Damien Mouly,
responsable de l'équipe régionale de Santé publique France en Occitanie

Comité de rédaction

Caroline Six
Cécile Durand
Anne Guinard
Leslie Banzet
Séverine Bailleul

Diffusion

Santé publique France Occitanie
Tél. 05 34 30 26 35
occitanie@santepubliquefrance.fr